

LA VILLE DE GUYANCOURT (29 932 habitants), membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-entreprises telles que le technocentre RENAULT ou le siège de BOUYGUES.
Ville en plein développement, Guyancourt cherche de façon régulière et continue à offrir à ses habitants et ses visiteurs la meilleure qualité de service possible tant par son environnement que par les nombreux services offerts à la population.
Un nouveau quartier, « le quartier des savoirs », est actuellement en réflexion et se développera autour de la station de la nouvelle ligne 18 du métro (Grand Paris Express).

RECRUTE **POUR SA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES**

UN JARDINIER (H/F)

Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux

Au sein du Secteur Entretien des Espaces Verts, sous l'autorité du Responsable de la Régie Espaces Verts et Jeux composée de 6 agents, vos principales missions sont les suivantes :

- Entretien des espaces verts gérés par la régie, en réalisant tout type de prestation d'entretien (tonte, désherbage manuel, taille, etc.),
- Suivi du parc de plantes vertes en hydroculture,
- Réalisation des plantations pour les aménagements floraux (massifs et jardinières)
- Maintenir le développement des plantations (organiser et assurer l'arrosage des massifs floraux, planifier et réaliser leur fertilisation),
- Participation ponctuelle aux manifestations,
- Participation au déneigement hivernal.

Profil

- CAP Productions horticoles ou BEP Agricole
- Connaissances en horticulture, botanique, parasitologie, techniques horticoles, traitements biologiques
- Bonne capacité à reconnaître les végétaux
- Bonne condition physique (port de charges, travail en extérieur)
- Permis B (+ permis E apprécié)

Disponibilité : Horaires décalés en saison estivale / possibilité de travail le weekend très ponctuellement.

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} octobre 2023, par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou par voie contractuelle.

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (prime mensuelle, prime semestrielle et prime annuelle)
- Avantages C.N.A.S. + Amicale du Personnel
- Participation employeur mutuelle et garantie maintien de salaire
- Forfait mobilités durables

Merci d'adresser LETTRE DE MOTIVATION et CV de préférence par mail à secretariat.drh@ville-guyancourt.fr,
ou par courrier à Monsieur LE MAIRE, 14 rue Ambroise Croizat, BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex

L'Adjoint au Maire,
Chargé du Personnel Municipal, de l'Etat Civil,
Du Commerce et de l'Artisanat

Roger ADELAIDE